

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 99 (2021-2026)  
de Mme et M. Simon Murith et Anne Butty Revaz (Le Centre/PVL)  
demandant de prendre un positionnement sur le long terme en matière  
d'animation urbaine durant la période de l'Avent**

En séance du 31 mai 2023, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 99 de Mme et M. S. Murith et A. Butty Revaz lui demandant de prendre un positionnement sur le long terme en matière d'animation urbaine durant la période de l'Avent.

**Résumé du postulat**

Par ce postulat, il est demandé au Conseil communal d'étudier notamment:

- les causes de l'échec de l'édition 2022, en indiquant également les montants éventuellement investis par la Ville de Fribourg;
- la volonté et la manière de positionner la Ville de Fribourg, au niveau régional, cantonal ou national, comme lieu de destination pendant la période de l'Avent (quelle(s) offre(s)? sur quelle durée, de manière permanente, en soirée ou en week-end? de manière concentrée ou éclatée?...), en respectant des principes de durabilité et de sobriété énergétique;
- le marketing à mettre en place pour répondre à ce positionnement et à la volonté de rayonnement (régional, cantonal ou national) et les éventuelles mesures de promotion (notamment en matière de stationnement et d'utilisation des TP);
- l'implication de la Ville de Fribourg dans l'organisation et la manière d'intégrer les acteurs/actrices locaux/locales et les associations intéressé·e·s (quartier, commerces, culture, sport, écologie);
- l'échéancier/le temps qu'il se donne pour la mise en place de ce positionnement et son succès.

**Réponse du Conseil communal**

**1. Fêtes de fin d'année 2022 en ville de Fribourg**

En préambule, il convient de rappeler que l'organisation des fêtes de fin d'année en ville de Fribourg est la conjugaison du travail de nombreux acteurs. La Ville de Fribourg n'est elle-même pas organisatrice. Notamment:

- Les décorations de Noël sont historiquement financées et posées par les associations de commerce de chaque quartier (6 associations), qui bénéficient chacune d'un soutien financier communal jusqu'à concurrence de CHF 5'000.- (pour un total de CHF 30'000.-) pour la pose et la dépose des installations. Ce montant ne couvre de loin pas l'ensemble des frais (achat,

- rénovation, pose, entretien et stockage). Toutefois, la Ville prend historiquement aussi en charge l'électricité sur l'éclairage public.
- Les animations sont multiples. Toutes ne sont pas soutenues par la Ville. On compte, de manière non-exhaustive et selon les années:
    - o La Tuile avec le Festival de soupes
    - o L'atelier bougies de REPER
    - o Les marchés de Noël du quartier d'Alt et celui de Bluefactory
    - o Le marché de Noël de l'Association *Noël à Fribourg* à la Rue de Romont
    - o Les animations de l'AFCAS (pistes de Eisstock, concerts dans la rue, podium à Selfie sur le Bletz) au bénéfice d'un mandat de la Ville.

Ci-après sont exposés quelques précisions sur la situation existante:

Le marché de Noël de la Rue de Romont porté par l'Association *Noël à Fribourg* (ci-après "l'Association") n'est pas financé par la Ville, ni par l'AFCAS. Il s'agit d'un projet purement privé. Cet événement est toutefois au bénéfice d'une autorisation communale pour cinq ans depuis 2020 pour l'utilisation du domaine public.

Depuis 2020, et suite au covid, l'AFCAS a pour mandat de relancer les activités économiques, principalement durant la période de fin d'année, par la mise en œuvre d'animations et de décorations. Un budget de CHF 350'000.- sur cinq ans a été attribué pour ce faire via la Cellule covid mise en place par le Conseil communal, mandat qui a été marqué par les crises covid et énergétique. Le Conseil communal constate que le mandat confié à l'AFCAS n'a pas donné entière satisfaction, comme en témoigne l'édition de 2022 vivement critiquée.

En 2022, dans le cadre de la pénurie d'énergie, la Ville a animé elle-même deux points lumineux (sapins) à l'aide de vélos producteurs d'électricité (projet Cyclotone). La Ville a investi un peu plus de CHF 26'000.- pour ce projet, comprenant son développement, mais aussi une inauguration et de la communication.

Des projets d'animation et de décoration par des structures publiques ou parapubliques (par exemple le Village de l'Avent) ont été réalisés par le passé mais aucune n'a pu perdurer dans le temps. Le projet artistique "Les Réparateurs" était, quant à lui, à vocation unique pour un coût global d'environ CHF 250'000, financé pour deux tiers par la Commune. De plus, il convient de rappeler que la Ville ne possède pas son propre Service du tourisme et ces compétences sont déléguées à l'Agglo.

Le Conseil communal constate que la situation prévalant en 2022 n'était pas satisfaisante et conclut que l'organisation présentait plusieurs problématiques. Le Conseil communal relève notamment:

- Il manque une gouvernance commune pour les animations de fin d'année à Fribourg.
- Il manque une communication commune pour valoriser l'existant.
- Les éclairages de Noël des quartiers ne répondent plus aux normes de la Stratégie lumière, sont en majorité abîmés, et doivent être remplacés.
- La Ville n'a jusqu'ici pas de ressources pour assurer le développement d'animations ou décorations.
- Jusqu'ici, il était entendu que l'animation et la décoration de la Ville devaient revenir aux commerçants. Suite à un bref sondage, il a été constaté que dans d'autres villes, ce sont elles qui assument les frais liés aux décorations, comme cadeau offert à la population, ce qui laisse par ailleurs de la marge aux commerçants pour financer des animations.

- Fribourg se situe entre plusieurs villes qui ont une forte réputation pour les marchés de Noël, donc la compétition est difficile. Fribourg n'a pas de réputation pour les grands marchés de Noël. Toutefois, elle a trois marchés de Noël de plus petite taille qui sont excentrés et qui ont gagnés une belle réputation auprès d'un public plus local.

## 2. Nouvelles ambitions et projets en cours

Le Conseil communal désire mettre en œuvre un projet "Hiver" à rayonnement local, voire régional, tout en respectant ses capacités financières et la présence de ses acteurs locaux.

**L'ambition de Fribourg est de remettre de la magie dans le cœur des Fribourgeois**, en proposant dès 2024:

- **un nouveau concept décoratif lumineux** qui constituera une trame de fonds, sur un périmètre défini, pour toutes les animations de Noël en ville de Fribourg;
- **un concept d'animations durable et pérenne chapeauté par la Ville** et incluant les services internes concernés mais surtout les partenaires privés existants.

**Ces deux concepts sont indissociables et doivent être inclusifs.** Des groupes de travail composés d'internes et d'externes sont actuellement en train d'être créés pour une mise en œuvre dès l'automne prochain. Ils sont composés des représentants-es des milieux locaux du commerce, de l'économie, de l'événementiel, de la vie associative, de l'innovation et du tourisme. Ce sont ces groupes qui proposeront les contours des projets qui bénéficieront de financements multiples:

- La Ville prévoit d'investir à travers le budget 2024 un montant de CHF 450'000.- pour renouveler, sur trois ans et au rythme des requalifications en cours, ses décorations de fin d'année qui seront posées tout l'hiver, sur un périmètre allant du fond du boulevard de Pérolles jusqu'à la Cathédrale et ses alentours, en n'oubliant pas les lieux et places emblématiques de la ville.
- La Ville prévoit d'investir à travers le budget 2024 un montant de CHF 100'000.- pour l'achat d'une patinoire mobile mise à disposition gratuitement pour la population, notamment dans le cadre de la période de l'Avent et de Noël. Des animations seront mises en place autour de cette patinoire, par exemple: le projet Cyclotone qui va perdurer, un espace food avec de la décoration, d'autres animations à définir, etc.
- Le solde budgétaire du mandat de l'AFCAS, qui est pré-estimé à quelques CHF 290'000.- après l'édition de Noël 2023-2024, sera mis à disposition pour cofinancer ces animations autour de ce site et sur d'autres espaces dédiés en ville de Fribourg.

Il s'agit donc d'un projet participatif qui souhaite inclure tous les milieux et s'assurer des sources de financement multiples. Ce projet pose d'ailleurs éventuellement les bases pour obtenir un soutien financier de la NPR par la suite, selon son développement. La possibilité d'organiser un appel à projet pour le volet "animations" sera en outre analysé.

Ces projets ainsi que les initiatives de communication ne démarreront bien évidemment que si les budgets respectifs sont validés par le Conseil général.

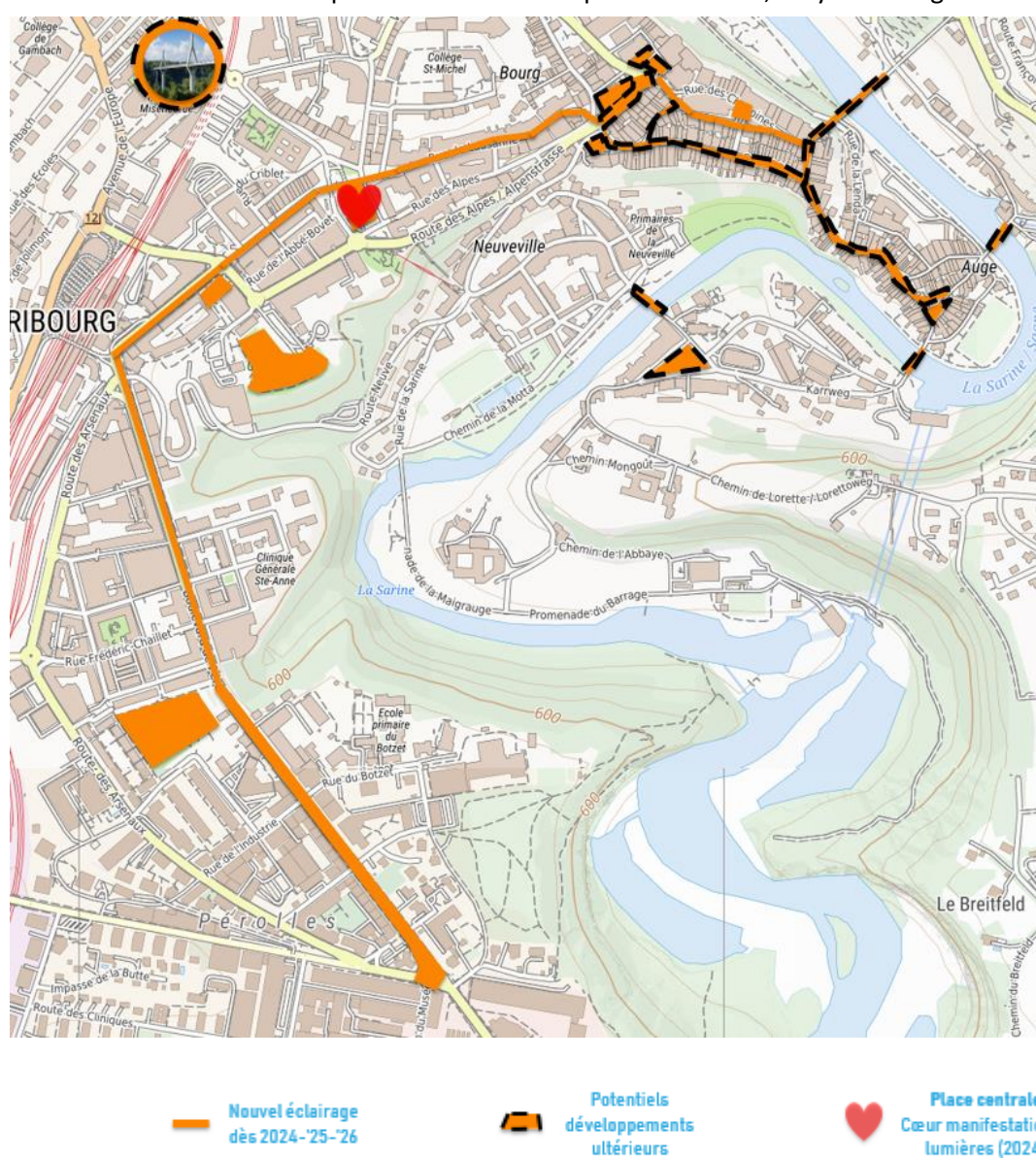
### 3. Spécifications concernant le projet de renouvellement de l'éclairage d'hiver

Le projet de renouvellement des illuminations d'hiver doit être réalisé en étapes pour plusieurs raisons:

- Certains espaces clés de la ville doivent être requalifiés à court terme et il est donc important d'attendre pour les équiper.
- Le montant de CHF 450'000.- demandé au budget d'investissement 2024 permet de couvrir le périmètre de l'hyper-centre mais pas l'ensemble de la zone souhaitée à terme. Ainsi, et suivant l'évaluation de l'impact de ce premier investissement, de nouvelles demandes budgétaires pourront être effectuées dans les années à venir.

De plus, de par le montant dont il est question, le projet nécessite de réaliser un appel d'offres en procédure de marchés publics ouverte internationale.

La carte ci-dessous montre le périmètre dont il est question à court, moyen et long termes.



#### **4. Marketing**

Le marketing pour ce projet global sera assuré par plusieurs partenaires qui seront intégrés dans le projet, notamment FTR et l'AFCAS, qui possèdent leurs propres canaux de communication.

Toutefois, hormis la mise à disposition de ressources humaines et les canaux de communication internes, la Ville n'a actuellement pas prévu de budget pour le marketing de ce projet particulier. Si besoin il y avait, des demandes budgétaires dans ce sens pourraient être effectuées dans les années à venir.

#### **5. Mesure d'accompagnement**

La Ville prévoit d'investir à travers le budget 2024 également dans des mesures d'accompagnement qui ciblent la période des fêtes de fin d'année. Notamment, un budget a été demandé pour assurer la gratuité des TP pour trois samedis durant l'année, potentiellement pendant cette période. Une analyse dans ce sens sera effectuée dans l'année aussi par le groupe de travail.

#### **6. Intégration des acteurs locaux**

Comme mentionné plus haut, les acteurs locaux seront impliqués dans ces projets par le biais des groupes de travail qui vont être constitués. Notamment, la Ville espère pouvoir compter dans ces groupes sur la présence des entités suivantes:

Renouvellement des décorations d'hiver:

- FTR
- AFCAS

Communauté de Noël:

- FTR
- AFCAS
- GastroFribourg
- Les maraîchers
- La Tuile
- REPER
- Les marchés de Noël de l'AQA et de Bluefactory
- Bluefactory (innovation sociale)
- Associations de quartier selon les initiatives
- Autres organisateurs de manifestations et événementiel

Dans sa communication pour le lancement de ces projets, la Ville mentionne que les autres acteurs locaux qui souhaitent intégrer ces groupes peuvent s'annoncer auprès de son secteur du Développement économique, qui définira la pertinence de leur implication.

## **7. Délais**

Le Conseil communal propose plusieurs montants liés à cette thématique dans le budget 2024 de la Commune afin de permettre une réalisation des diverses mesures présentées ci-dessus dès l'an prochain. Sa capacité à mettre en œuvre ces projets dépendront de la validation du budget communal 2024 et suivants par le Conseil général.

## **8. Conclusion**

Les différentes initiatives développées depuis quelques années n'ont pas pu être maintenues ou n'ont pas apporté la satisfaction nécessaire à la population. Le Conseil communal estime donc que la Ville doit reprendre un rôle central pour assurer le déploiement d'un concept global de fin d'année qui permette à Fribourg de rayonner localement et de satisfaire sa population, les familles et les touristes de passage. Elle présente

- 1) un projet d'illuminations d'hiver, porté par ses soins sous forme de marchés publics;
- 2) un concept d'animations en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux;
- 3) une initiative de communication entourée de mesures connexes. Les ressources nécessaires sont présentées dans le budget 2024 et seront soumises à approbation du Conseil général. La Ville évaluera par la suite s'il convient d'adapter le concept, notamment à travers un appel à projet pour le mandat d'animations.

Le postulat n° 99 est ainsi liquidé.